



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Aix-en-Provence, le 4 juin 2019

Madame, Monsieur, le Chef d'établissement,

Rectorat

Bureau
des inspecteurs
d'académie
inspecteurs
pédagogiques
régionaux

Gérald Attali
IA-IPR
d'histoire-géographie
Téléphone
06 40 45 84 30
Fax
04 42 91 70 13
Mél.
gerald.attali
@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

Réunie le 4 juin 2019 au collège Louis Philibert du Puy-Sainte-Réparate, la commission de labellisation a décerné pour l'année 2018-2019 au

Lycée Marie Curie, Marseille

le Deuxième niveau de la labellisation académique « E3D »

AVIS MOTIVÉ DE LA COMMISSION

La commission salue le travail accompli par l'établissement et octroie le niveau 2 de la labellisation.

CONSEILS

La commission encourage une mise en œuvre plus cohérente des projets de façon à les articuler à la démarche. L'intégration de la démarche dans le projet d'établissement devrait y aider.

Elle recommande également l'implication des élèves et des parents dans la démarche.

Cordiales salutations,

Gérald Attali
IA-IPR d'histoire-géographie
Réfèrent académique EDD